

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amclot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continus d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S. & M)	et les autres départements
EN AN. 3 fr.	ANNONCES. la ligne. 0 fr. 20	EN AN. 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

19 *Juillet*. — M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, signe une importante circulaire aux recteurs, donnant des instructions relatives au nouveau plan d'études et à son application dès la rentrée prochaine.

— On annonce officiellement d'Alexandrie qu'il y a quatre-vingt-seize cas de choléra et cinquante morts à Moucha, près de Siout.

28 *Juillet*. — La journée est consacrée par nos ministres à des cérémonies officielles. M. Combes, président du Conseil, préside à Paris, le comice agricole M. Pelletan, ministre de la marine, inaugure, à Quiberon, la statue du général Hoche. A Dinan, le général André, ministre de la guerre, inaugure le monument de Duguesclin.

— Un train express déraile aux Aubrais, près d'Orléans. On compte deux morts et dix blessés.

21 *Juillet*. — Une manifestation tumultueuse se produit devant le palais de l'Élysée, au sujet de la fermeture de l'école des sœurs de la rue Saint-Roch. Les manifestants tentent d'y entrer et ne se retirent qu'après avoir remis une pétition à l'adresse de M^{me} Loubet.

— Les débats de l'affaire Morès sont ouverts à Sousse, en Tunisie. On prévoit qu'ils auront une durée d'une dizaine de jours.

— Deux bâtiments allemands s'abor-

dent en mer, près de l'embouchure de l'Elbe. On compte de nombreuses victimes.

22 *Juillet*. — La fermeture des écoles congréganistes donne lieu, à Paris, à d'importantes manifestations, notamment dans les quartiers Saint-Ambroise et Saint-Roch. La police intervient et opère plusieurs arrestations.

23 *Juillet*. — Le président de la République reçoit avec le cérémonial accoutumé, le prince Tsai-Cheng et la mission chinoise ainsi que le Bas Makouhem et sa suite, venus prendre congé du chef de l'Etat.

— De nouvelles manifestations se produisent au sujet de la fermeture de certaines écoles congréganistes, notamment aux Ternes où le député de la plaine Monceau, M. Pugliesi Conti est arrêté puis remis en liberté.

24 *Juillet*. — Un terrible accident se produit au camp de Satory, où les soldats du 1^{er} génie exécutaient des travaux pour des expériences d'expansion de poudres. L'explosion d'une mine cause la mort de quatre soldats et en blesse très grièvement dix autres.

— On confirme qu'il se produit fréquemment des secousses de tremblement de terre entre Santander et les Asturies, accompagnés dit-on de bruits souterrains.

25 *Juillet*. — Au moment de quitter Paris, pour aller passer ses vacances au château de Rambouillet, le prési-

dent de la République assiste à une réunion du Conseil des ministres et signe les décrets ordonnant la fermeture des établissements congréganistes qui ont résisté aux injonctions de la circulaire ministérielle.

— Quelques dames appartenant à l'aristocratie parisienne ayant sollicité une audience de Mme Loubet, afin de réclamer son intervention contre la fermeture des écoles congréganistes. L'épouse du chef de l'Etat fait répondre par le général Dubois qu'elle ne peut recevoir aucune requête relative à des questions qui sont de la compétence du gouvernement.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La tombola organisée à l'occasion de la fête de la remise du drapeau de la 4386^e section des Vétérans des armées de terre et de mer, obtient un succès tout à fait inattendu, car actuellement plus de 4.000 billets ont été placés, et rien ne fait prévoir que les demandes cessent de se produire bien au contraire, si l'on considère que parmi les nombreux et remarquables lots qui sont offerts à la tombola, figurent :

Une très belle bicyclette de luxe, marque Peugeot.

Un bon de l'Etat Indépendant du Congo, participant à six tirages par an et donnant droit à chaque tirage, à un lot de cent mille francs.

Deux bons du Crédit foncier de 1887 remboursables à cent francs et donnant droit chaque année, à quatre tirages offrant chacun un lot de cent mille francs.

Nous croyons savoir que malgré le nombre croissant de demandes, la commission de la fête se propose d'ar-

rêter bientôt le chiffre définitif de l'émission des billets de cette tombola, qui ne dépassera certainement pas le chiffre de cinq ou six mille.

— La souscription de la ville de Dammartin en faveur des sinistrés de la Martinique s'est élevée à la somme de 397 fr. 35, y compris la subvention de 100 fr. votée il y a quelque temps par le Conseil municipal.

— La distribution de prix aux élèves des écoles communales de filles et de garçons aura lieu aujourd'hui dimanche à quatre heures, dans la salle de l'École infantine, sous la présidence de M. Hémar, maire.

Une exposition des travaux d'élèves sera faite dans les salles de classe de chacune des écoles.

— Mercredi prochain à 3 heures, aura lieu la distribution des prix aux élèves de l'école infantine libre.

— Samedi prochain, 2 août, à trois heures, aura lieu, salle de la Chaumière, la distribution des prix à l'école libre de jeunes filles, dirigée par les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

M. Hémar, maire, présidera ces deux cérémonies.

— Voici venir l'époque où chaque localité s'efforce, par des procédés plus ou moins ingénieux et artificiels, d'attirer le citadin en une villégiature reposante et réparatrice.

Les unes creusent des puits très profonds à la recherche d'une eau chaude ou froide qui donnera la santé.

D'autres élèvent des digues et confectionnent des plages de sable comme on fait une pelouse de jardin : un

casino, quelques violons un jeu de petits chevaux ou un tapis vert, complètent les attractions improvisées de ces « petits trous pas cher ».

Les populations des grands centres se ruent en grappes compactes vers ces villes d'eaux et ces plages en miniature, devant lesquelles, à grand renfort d'imagination, elles se livrent à des extases vraiment naïves et puériles.

Heureuses sont les cités comme Dammartin où le pittoresque n'a rien de factice et de préparé, où de belles promenades, œuvre de la nature, offrent leurs épais ombrages aux visiteurs qui aiment la contemplation et l'isolement.

La *Petite Gazette* ne pense pas être désagréable à ceux-ci, en leur prédisant également des distractions sans nombre qui s'élaborent en ce moment dans notre petite cité.

— Oui, aimable visiteur, dans quelques jours, le 40 août, s'ouvrira sur notre butte une Exposition régionale des Beaux-Arts.

Des attractions sans nombre nous sont promises : Un orchestre Hongrois de Tziganes fera tressaillir de ses accents fantasques et endiablés les ruines endormies du vieux manoir.

Une centaine d'artistes exposeront leurs œuvres cataloguées dans un charmant livret illustré par Willette. On nous parle de diorama, d'auditions gramophoniques, que sais-je encore... Et tout cela moyennant un ou deux billets d'entrée à 0 fr. 25 le billet, donnant droit de participation au tirage d'une tombola.

Nous disons un ou deux billets, car les jours de concerts, le prix d'entrée sera double à partir de midi.

La fermeture de l'Exposition est fi-

xée au 25 Août et le tirage de la tombola à une date postérieure mais qui n'est pas encore déterminée.

Nous n'étonnerons pas nos lecteurs en leur prédisant pour la tombola des Beaux-Arts un succès égal à celui de 1897, ce qui n'est pas peu dire.

MESNIL-AMELOT

Le Conseil municipal de cette commune vient d'être convoqué par M. Buffault, maire, pour prendre part dimanche prochain à quatre heures, à la remise solennelle des médailles d'honneur, décernées par décret présidentiel à MM. Duval et Waillier, de la subdivision de sapeurs-pompiers du Mesnil-Amelot.

Cette initiative fait grand honneur à la municipalité du Mesnil qui donne un témoignage public de son respect et de sa reconnaissance envers de braves citoyens qui se sont, au péril de leur vie, voués volontairement, pendant une longue carrière, à la défense du foyer de leurs concitoyens.

JUILLY

Nous apprenons que la Fanfare de Juilly qui a pris part au concours de Creil, a obtenu un deuxième prix de lecture à vue et un troisième prix d'exécution.

Il y a lieu de féliciter les artistes juliaciens qui, élevés d'une classe au concours de Bernay, concourent pour la première fois en 3^e division 2^e section.

CHENNEVIÈRES

Un charretier de la ferme de M. Boisseau, cultivateur et maire de Chennevières-lès-Louvres, revenait des champs avec une voiture chargée, lorsqu'en rentrant à la ferme, il fut heurté par le véhicule et tomba si

malheureusement qu'il fut écrasé. L'infortuné charretier est mort sur le coup. Il était âgé de soixante-deux ans.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi dernier.

VER

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. le docteur Moreau, parti l'année dernière en mission pour l'empire de l'est Africain, est actuellement de retour à Ver, rapportant les meilleurs souvenirs de son voyage et surtout de ses rapports avec Ménéclik et tout son entourage.

Nul doute qu'une revue parisienne publie bientôt la relation de cet intéressant voyage.

COMPANS

Une dame Kahn, née Suzanne Lefranc, 27 ans, est poursuivie pour avoir oublié ses devoirs conjugaux dans les bras du sieur Derey, marié lui aussi et père de nombreux enfants.

Ce Derey est un vrai Don Juan de village, car c'est, paraît-il, la troisième femme de ses amis qu'il enlève.

Pour sa défense, la jeune femme déclare qu'elle a quitté le domicile conjugal parce que son mari « la considérait comme un chien et n'avait pas assez d'affection pour elle. »

Aussi pour l'apprendre à vivre, a-t-elle eu soin, avant de s'esquiver, de toucher une somme de 1.400 francs, inscrite sur un livret de caisse d'épargne.

Les deux amants s'en tirent avec une amende de 50 fr., solidairement.

MITRY-MORY

L'école de Mory dont l'existence date du commencement de la présente année scolaire, était, cela se comprend,

dépourvue de matériel et privée d'une bibliothèque.

Pour parer à ce grave désagrément, M. Bourré, le dévoué et très sympathique instituteur de Mory a recommandé son école aux personnes généreuses qui ont bien voulu s'y intéresser et, surtout en ce qui concerne sa bibliothèque scolaire, il a eu la satisfaction de voir ses efforts couronnés d'un plein succès.

La souscription a produit 158 fr., recueillis dans l'ordre suivant :

MM. E. Tartier, maire de Mitry-Mory, 20 fr. — G. Menier, député, 20 fr. — Lesœur, conseiller municipal, 5 fr. — Demay père, id., 5 fr. — Boulland, id., 5 fr. — Thorigny, id., 3 fr. — Brunet Étienne, id., 3 fr. — Lemaitre, prop., 20 fr. — Tartier Alfred, cultivateur, 5 fr. — Brunet Denis, id., 5 fr. — Longuemart, manouvrier, 4 fr.

Mmes Cohu, cultivatrice, 3 fr. — Vasseur, id., 3 fr. — Levol, id., 3 fr. — MM. Brunet père, rentier, 3 fr. — Demay fils, cultivateur, 3 fr. — Férét, id., 3 fr. — Etévé, épicière, 3 fr. — Gohier, employé, 3 fr. — Messier, pailleur, 3 fr. — Monnier, manouvrier, 3 fr. — Marcy, 3 fr. — Guémez, berger, 3 fr. — Malpièce A, manouvrier, 2 fr. 50. — Girard, id., 3 fr. — Pécus, chef de station, 2 fr. — Lesœur Édouard, cultivateur, 2 fr. — Thévenin, manouvrier, 2 fr.

Aubé fils, cultivateur, 2 fr. — Compagnon, manouvrier, 2 fr. — Roussel, id., 2 fr. — Petit, employé, 2 fr. — Heulet, manouvrier, 2 fr. — Vernier, id., 1 fr. — Vandehosche, id., 1 fr. — Simonot, employé, 1 fr. — Aubé père, cultivateur, 1 fr. — Malpièce Charles, manouvrier, 1 fr. — Lèpan, manouvrier, 1 fr. — Total : 158 fr. L'armoire-bibliothèque a été donnée par Mme E. Tartier.

SAINT-SOUPPLETS

M. Cubeau, ancien brigadier de gendarmerie à Meaux, est nommé maréchal des logis à Saint-Soupplets, en remplacement de M. Perdraux, retraité.

CLAYE

En vertu d'un extrait de jugement

en date du 4 juin 1902 portant condamnation à 2 mois de prison et 200 fr. d'amende pour chasse à l'aide d'engins prohibés, les gendarmes ont arrêté sur le chemin de Claye à Charny le 19 juillet, le sieur Gautreau Adrien, dit Trézin, 62 ans, né à Claye, 53 fois condamné, un vieux cheval de retour, comme on voit.

Après avoir signé l'extrait qui lui fut présenté, Gautreau déclara : j'ai tendu 40 collets dans la Grande Remise, terroir de Charny, je suis disposé à vous les montrer. Les gendarmes l'accompagnèrent à l'endroit désigné et il retrouva seulement 30 collets dans l'un desquels était un petit lapereau sans valeur. Procès-verbal a été dressé.

EVE

Par décret du 9 juillet, M. Pierret, vient d'être nommé sous-lieutenant des Sapeurs-Pompiers d'Eve.

NANTEUIL-LE-HAUDOIN

C'est aujourd'hui dimanche 27 juillet qu'aura lieu, à Nanteuil, la Fête anniversaire de la remise du drapeau à la 1072^e Section des Vétérans des armées de terre et de mer.

Cette Fête, décidée dans la réunion générale de la Section du 25 mai dernier sera célébrée tout intimement entre les membres de la Section, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Grandjean, vice-président général de la Société.

A neuf heures et demie : Réunion de tous les membres de la Section, place de l'Hôtel de Ville.

A dix heures : Service Funèbre à la mémoire des enfants du canton morts pour la Patrie et des camarades de la Section, décédés au cours de cette année.

A onze heures 1/4 : Pèlerinage au cimetière et dépôt d'une palme au monument.

L'Union musicale de Nanteuil prêtera son concours pendant la cérémonie.

A une heure et demie : Banquet par

souscription, servi à l'hôtel Beaujard. — Prix : 5 fr.

De midi et demi à une heure et demie, les cotisations du troisième trimestre seront perçues par le Trésorier, en l'une des salles de l'hôtel Beaujard.

Le port de l'insigne est de rigueur.

La fête du 14 Juillet a été brillamment célébrée à Nanteuil.

Après le défilé de la compagnie de Sapeurs-Pompiers, que le sympathique maire, M. le Dr Grenier a passée en revue, entouré de son Conseil municipal, M. le Maire a prononcé quelques paroles qui ont été très applaudies.

M. le Dr Grenier a rappelé en quelques mots l'origine de la grande fête républicaine. Il a dit que les principes de 1789 étaient tout de concordé et de fraternité, et il a précisé le but véritable de cette mémorable journée qui doit être pour tous les citoyens une occasion d'oublier les haines et de s'unir sur le terrain de la loyauté et de la fidélité républicaines.

Après ce discours, qui a été fort apprécié, M. le Maire a remis au porte-couronnes de la compagnie de Sapeurs-Pompiers les récompenses obtenues au concours de Château-Thierry, puis a remis à l'Union Musicale, celles remportées par cette société.

Les musiques se sont fait entendre à plusieurs reprises à la plus grande joie des habitants, et le soir, la mairie était magnifiquement illuminée ainsi que la place de la République et de nombreuses maisons particulières.

Un bal très animé a eu lieu et s'est prolongé fort tard dans la nuit.

Tous nos compliments à la Commission des Fêtes et à ses dévoués

auxiliaires, les gardes et les employés municipaux.

(Écho)

Une rixe a eu lieu le soir du 14 juillet, entre trois ou quatre habitants de Nanteuil, qui ont échangé quelques coups de couteau, heureusement sans gravité.

La gendarmerie a dressé procès verbal aux perturbateurs.

Un belge réfractaire à un arrêté d'expulsion a été vu rodant dans la commune de Nanteuil.

Il est recherché par la gendarmerie car c'est un braconnier incorrigible et un dangereux malfaiteur.

Vacances Primaires

Par décision préfectorale, les vacances des écoles primaires élémentaires publiques de Seine-et-Marne ont été fixées, pour l'année 1902, du dimanche 3 août au dimanche 14 septembre 1902.

Voyage scolaire

Nous apprenons que la caravane scolaire organisée chaque année par M. G. Menier, député, fera son voyage Rouen-le Havre, les 7, 8 et 9 août prochain.

Bon voyage, nous souhaitons aux 66 heureux excursionnistes que le sort a désignés et qui vont être avisés sans retard qu'ils se tiennent prêts pour cette charmante excursion.

Conseil d'Arrondissement

Malgré la spirituelle et surtout très inoffensive critique que décoche, à

l'adresse de nos Conseils d'arrondissement, l'un de nos sympathique confrères, nous voyons d'après le compte-rendu de la première session de notre assemblée d'arrondissement, que nos honorables conseillers n'ont pas perdu leur temps, puisque au cours de cette session de quelques heures, ils ont trouvé le moyen d'émettre un certain nombre de vœux — ils ne peuvent rien de plus — très utiles, parmi lesquels celui d'obtenir bientôt la création d'un arrêt au village de Rouvres sur la ligne de Paris à Soissons.

L'exécution rapide des travaux du tramway Sevrans-Livry-Villeparisis-Claye.

Qu'il soit veillé à la stricte exécution des prescriptions concernant la désinfection des wagons, qui sont trop souvent un foyer d'infection dans le voisinage des gares.

Que le privilège des bouilleurs de cru soit supprimé pour parer au développement de l'alcoolisme, et dans l'intérêt du Trésor.

Que les vacances, dans les écoles communales commencent et finissent partout à la même date, et que les maîtres faisant des cours du soir et des conférences soient récompensés autrement que par une prolongation des vacances.

Et enfin un vœu tendant à modifier l'assiette établie par la loi du 3 août et la circulaire administrative du 4 septembre 1890 pour la répartition de la contribution foncière de la propriété non bâtie, le système actuel, fonctionnant depuis douze ans à titre provisoire, lésant les intérêts des propriétaires fonciers des cantons de Meaux, Claye et Dammarin.

Nous en concluons que si au Conseil d'arrondissement, comme dans

les assemblées départementales, on ne fait pas de longs discours, ou y émet des idées pratiques et parfois plus profitables que dans certaine Chambre où on fait trop souvent plus de bruit que de besogne.

Concours agricole

de Crécy-en-Brie

Nous relevons sur le palmarès du concours de Crécy-en-Brie, un certain nombre de récompenses décernées à des personnes de la région.

Enseignement agricole

Mme Chapelle, institutrice, Dammarin, médaille de vermeil.

M. Grandbastien, instituteur, Moussy-le-Vieux, médaille d'argent.

PRIX DE MORALITÉ

Ouvriers agricoles

Médaille de vermeil et 100 francs. — MM. Cazier, à Charny. — Hébert, à Vinantes. — Leroy, au Plessis-l'Évêque.

Médaille de vermeil et 50 francs. — M. Rochelort, à Mitry.

Médaille d'argent et 50 francs. — MM. Dumont, à Jully. — Loisel, à Villeneuve-sous-Dammartin. — Obled, à Jully. — Clain, à Messy. — Swergelstein et Schelcher, à Messy. — Faussu, à Messy. — Chevremont, à Villeneuve-sous-Dammartin. — Francart, à Longperrier. — Decoudun, à Messy. — Marland, au Plessis-l'Évêque. — Garnier, à Moussy-le-Vieux. — Laisnez, à Saint-Soupplets. — Windling et Boulonnois, à Messy. — Honet, à Roissy. — Viandier, à la ferme des omnibus, à Claye.

Médaille de bronze et 50 francs. — Delahaye, à Thieux. — Clément, Chauvourier et Benoist, à Saint-Soupplets. — Fouilleux, à Fescheux.

Médaille de bronze et 25 francs. — MM. Leverlez, à Villeneuve. — Naze, à Claye. — Lhermitte, à Saint-Soupplets. — Levertdez, à Moussy-le-Vieux. — Flamand, à Longperrier. — Hornange, à Moussy-le-Vieux. — Letèvre, à Forfry. — Mailard, à Mitry. — Bouchu, à Annet. — Giroux, à Charny. — Cazier et Hébert, à Charny. — Ambi, à Mitry. — Maille, à

Oissery. — Bouché et Martin, à Oissery. — Barbier et Beaudoin, à Moussy-le-Vieux.

Menagères

Mme Benoist, à Messy, méd. argent et 50 fr. — M^{re} Clarisse Rolle, vve Hébert, à Vinantes, méd. bronze et 25 fr.

Bergers

M. Laloue, à Mitry, méd. vermeil et 100 francs.

Commis de culture

MM. Maucarré, à Marciilly, méd. vermeil et 100 fr. — Decoudun, à Messy, méd. vermeil et 100 fr. — Piol, à Mitry, méd. argent et 50 fr. — Loisel, à Villeneuve, méd. argent et 50 fr. — Parmentier, à Mitry, méd. argent et 50 francs.

Gardes champêtre

Médaille de vermeil. — M. Marin, à Jully.

Médaille d'argent. — M. Kling, à Forfry.

Médailles de bronze. — MM. Niderl, à Charny. — Delaunay, à Nantouillet.

Améliorations générales

Médailles de vermeil. — MM. Carnet, Mesnil-Amclot. — Sonnier, à Charny.

Verrats

Prix unique, méd. argent et 80 fr, M. Laroche, à Forfry.

Truies

1^{er} prix, méd. argent et 80 fr., M. Laroche, à Forfry.

VILLE de DAMMARTIN

ÉTAT CIVIL

Du 9 au 13 Juillet 1902

DÉCÈS

12 juillet. — Hélène Charpentier, 3 j.

FAITS DIVERS

PRÉCOCE AÉRONAUTE

A l'occasion du 14 juillet, un gymnaste aéroplane, M. Duhem, et son jeune fils, âgé de sept ans, s'élevaient dans les airs, à Tourcoing. M. Duhem père, laissant son enfant dans la nacelle, se pendit à un trapèze extérieur, lorsqu'au milieu de ses exercices un cri d'horreur s'échappa de la foule. Le trapèze venait de se décrocher entraînant dans sa chute

le malheureux gymnaste, et le ballon, allégé d'un poids considérable, disparut, rapidement, emportant le petit garçon.

M. Duh-m fut relevé et l'on constata qu'il ne s'était fait que des contusions sans gravité.

Quant à son jeune fils, il était resté seul dans le ballon qui est monté à 5.400 mètres d'altitude et a atterri sans accident dans un jardin d'Arc-Ainière (Ilainaut), vers sept heures un quart du soir.

Le père du jeune aéroplane est arrivé en cette commune à minuit. L'enfant en voyant son père, lui a dit simplement ; « Ne t'inquiète de rien, père : je n'ai rien et le ballon n'est pas abîmé. »

A cette hauteur prodigieuse, le petit manquant d'air, avait ouvert sa sacoche et respiré l'odeur d'un flacon d'ammoniaque ; puis il avait grimpé dans les cordages et ouvert la soupape.

Pour un enfant de sept ans, ce sang-froid est admirable.

Voilà un jeune aéroplane qui promet certainement pour l'avenir.

NOMS SYMBOLIQUES

A qui plaiserait encore les noms symboliques donnés par les romanciers de la vieille école à leurs personnages : M. Larapière, maire d'armes ; M. Bellemain, professeur d'écriture, etc., apprenons que ces noms ne sont pas, dans la réalité, si rares qu'on le pense

Feuilletez si vous avez quelques loisirs le *Bottin* de Paris. Vous y découvrirez :

M. Beaurotin, fabricant de cannes ; M. Boivin (successeur de M. Boileau), marchand de vin ; M. Soulier, cordonnier ; M. Cochon, charcutier ; M. Vacher, crémier ; M^{me} Couturier, couturière ; M. Loiseau, marchands d'outils ; M. Plumecocq, marchand de volailles ; M. Legrain, marchands de graines ; M. Leblanc, teinturier, et — comble des combles ! — M^{lle} Lenoir, blanchisseuse.

Et si l'on cherchait bien....

UNE LOI ÉLASTIQUE

Dernièrement, un honorable citoyen était convoqué à la préfecture de police, où on lui tenait ce langage :

— Vous êtes bien M. X...., de Nogent-sur-Marne.

— Oui.

— Vous avez demandé une récompense honorifique, parce que, en 1895, vous avez retiré de la Marne deux enfants qui étaient en train de se noyer ?

— Eu effet.

— Eh bien ! monsieur, à notre très grand regret, nous ne pouvons faire droit à votre demande.

— Pourquoi cela ?

Parce qu'il y a prescription

Et le digne fonctionnaire voulut bien expliquer qu'il en est des actes de courage comme de certains délits : passé cinq ans, cela ne compte plus : tout est à recommencer.

Voilà une application de la loi,.... de pardon qui ne laisse point d'être bizarre

Parmi les récentes promotions de la grande chancellerie de la Légion d'honneur figure celle d'un vieux brave, nommé Bouisson, ancien caporal au 2^e zouaves, qui est décoré « pour sa brillante conduite à la prise de Sébastopol ».

Sébastopol ! Cela date d'un demi-siècle tout simplement. Et, cependant, il n'y a pas prescription !

Alors :



Dans la rue.

— Vous irez bien doucement, cocher nous n'aimons pas à être secoués, nous sommes âgés et très sensibles.

— N'ayez pas peur, bourgeois...

Avant d'être cocher de fiacre, j'ai fait des déménagements, et les vieux meubles, ça me connaît.

On demande dans une Ferme une CUISINIÈRE

(Ne se présenter que munie de bonnes références.)
S'adresser au bureau du journal.

M^{me} BERNARD

Chirurgien - Dentiste Diplômée

1. Rue Notre-Dame. 1

(Maison RAVET, au premier Etage)

à Dammartin

se tient à la disposition de sa clientèle le 4^{or} et le 3^e Dimanche de chaque mois de 10 heures à 5 heures

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE